Structures d'accueil de la petite enfance : des lieux de prévention bucco-dentaire ?

Modérateurs:

- M. Reyes, coordinateur petite enfance Valenton (94)
- Mme Lion, psychologue et formatrice Conseil général du Val-de-Marne

Apport d'expériences :

• Dr C. Bavay, chirurgien-dentiste petite enfance Nogent-sur-Marne, Conseil général du Val-de-Marne

Contexte

La sensibilisation à l'hygiène dentaire et au brossage des dents mérite d'être démarrée le plus tôt possible auprès des enfants, même avant leurs trois ans. Pour être efficace, le personnel des structures d'accueil de la petite enfance (crèches municipales et familiales, haltes-garderies) et les parents doivent être pareillement sensibilisés.

Outils et conseils pour la sensibilisation des enfants à la santé bucco-dentaire

Inscrire les pratiques d'hygiène bucco-dentaire au sein d'actions éducatives (rythme, sommeil, alimentation, etc.) et tout au long des trois années de crèche.

Associer le brossage des dents à un geste de bien-être.

Faire entrer le brossage des dents dans le rythme quotidien ; par exemple avant la sieste, au moment du lavage des mains et après le passage aux toilettes.

Organiser un **atelier de brossage des dents** animé par les professionnels de la structure, avec utilisation de matériel ludique (livre, grosse mâchoire) et offre d'un kit pour le brossage (une trousse contenant un dentifrice et une brosse à dents). Le dentiste est là pour initier et aider à la mise en place de cet atelier.

Sensibiliser les parents : freins et solutions

La santé bucco-dentaire des jeunes enfants n'est pas perçue comme une priorité par les parents. Affichage de panneaux d'information dans les structures d'accueil, présentés par le personnel.

Dans le cadre d'une action-événement du type « semaine bucco-dentaire », faire se brosser les dents aux enfants à l'heure où les parents sont présents.

Inciter à pratiquer des visites régulières chez le dentiste.

Les réunions de parents sur le thème de l'hygiène bucco-dentaire remportent peu de succès.

Transmettre aux parents les activités réalisées par l'enfant (kit de brossage des dents, visionnage d'un diaporama avec les photographies des enfants en train de se brosser les dents).

Faire passer des messages sur l'hygiène bucco-dentaire, si possible en présence d'un dentiste, lors de réunions sur des thèmes plus attractifs (nutrition et alimentation), des fêtes ou buffets de fin d'année ou encore des conseils de crèche.

Discuter de l'hygiène bucco-dentaire de manière informelle avec les parents en présence du dentiste se révèle souvent très efficace ; faire en sorte que le dentiste soit présent à l'heure où les parents viennent chercher les enfants.

Afin d'assurer la continuité des actions d'hygiène bucco-dentaire tout au long de l'année, en dehors des interventions ponctuelles du dentiste, la formation et la sensibilisation de personnes relais dans les structures sur ce thème s'avère nécessaire.

Sensibiliser les personnes relais dans les structures de la petite enfance : freins et solutions

Le turn-over élevé du personnel.

Le personnel n'est pas toujours impliqué en raison d'autres priorités.

Organiser des formations régulières de tout le personnel par le chirurgien-dentiste.

Inciter les médecins de crèche à orienter les enfants vers des dentistes (importance accordée par les parents à l'intervention du pédiatre).

Inscrire la santé bucco-dentaire dans le projet d'établissement.

Propositions

Inscrire la mission de santé bucco-dentaire dans le projet d'établissement (volet éducatif pour les enfants, volet social à destination des parents) afin d'assurer l'implication de l'ensemble du personnel et la continuité des actions.

Faire accompagner la mise en place des actions du projet d'établissement par un référent extérieur (dentiste ou autre) dans l'objectif d'informer, de soutenir et de motiver le personnel des structures d'accueil.